
APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE DANS LA CITE ÉCOLOGIQUE ECOVERSE DE KEVE

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES



Sustainable Solutions for Africa (SSA) est une organisation de droit togolais, à but non lucratif, officiellement enregistrée auprès du ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT). Son récépissé d'autorisation a été délivré le 02 décembre 2021 sous le numéro 1151/MATDDT-SG-DLPAP-DOCA et il a été publié au Journal Officiel de la République Togolaise le 16 décembre 2021.

Fondée dans le but de contribuer à la recherche de solutions techniques, technologiques et financières visant à soutenir les initiatives des pays africains dans leur lutte contre le changement climatique, SSA occupe actuellement une position stratégique en tant qu'entité technique et agence d'exécution au service de l'Initiative de l'Adaptation en Afrique (IAA). Cette initiative, mise sur pied par l'Union Africaine en 2015 lors de la vingtième session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), également connue sous le nom de Conférence de Paris, a pour mission d'accélérer les actions en matière d'adaptation au changement climatique sur le continent.

SSA accomplit sa mission au moyen de programmes axés sur le renforcement des capacités et l'assistance technique destinés aux gouvernements et aux organisations en Afrique. Ces initiatives sont conçues pour surmonter les obstacles à l'accès aux financements climatiques en renforçant les compétences dans les domaines tels que l'élaboration de politiques, le développement de l'expertise, la conception de projets et la mobilisation de ressources financières. Au Togo, SSA collabore étroitement avec le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), Togo Invest, le Conseil National du Patronat, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture (FAO). En raison de la portée panafricaine de sa mission, SSA a apporté son assistance à plus de 30 pays en Afrique dans le cadre de ses responsabilités de soutien à l'Initiative de l'Adaptation en Afrique (IAA).

SSA lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en vue d'informer et de recueillir les candidatures des prestataires de service de construction de piscine. L'objectif de l'appel et les autres spécifications figurent dans le dossier ci-après.

1. Objectifs de l'appel

La cité écologique ECOVERSE, située à Zogbépimé, Préfecture de l'Avé 1, Région Maritime, Togo, lance un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation d'un espace aéré incluant une piscine de 200 m². L'objectif est de collaborer avec un prestataire spécialisé pour concevoir cet espace aquatique, composé d'un bassin pour enfants, d'un petit bassin, et d'un grand bassin, respectant les normes écologiques tout en offrant une expérience de baignade sécurisée et plaisante.

2. Objectifs du Projet

- **Construction de la piscine** : Définir les dimensions avec un système de filtration et potentiellement de chauffage solaire.
- **Accessibilité** : Garantir l'accès pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite.
- **Aménagement des abords** : Création d'espaces tels que terrasses et jardins pour l'accueil des utilisateurs.

Caractéristiques de la piscine :

- **Bassin pour enfants** : Adapté pour la sécurité et le divertissement des plus jeunes.
- **Petit bassin** : Zone intermédiaire pour des activités aquatiques variées.
- **Grand bassin** : Destiné aux nageurs expérimentés et aux activités aquatiques diverses.
- **Espaces environnants** : Terrasses et jardins pour l'accueil des utilisateurs.

3. Modalités de Soumission

La sélection des prestataires se fera en deux étapes :

Première étape : Appel à Manifestation d'Intérêt Les candidats doivent soumettre un dossier incluant des documents administratifs et des références de projets antérieurs. Une présélection sera effectuée sur cette base. Les offres doivent être soumises sous pli fermé avant le 15 août 2024, accompagnées des documents suivants :

- Lettre d'intérêt adressée à SSA.
- Présentation de l'entreprise.
- Références antérieures.
- Pièces administratives.

Deuxième étape : Consultation Technique Restreinte Les prestataires présélectionnés seront invités à discuter avec SSA et le projet ECOVERSE des considérations techniques et de la méthodologie d'exécution, y compris :

- Approvisionnement en matériaux et pratiques écologiques.
- Terrassements généraux et excavation.
- Gros œuvre, cloisonnement et fondations profondes.
- Revêtement et étanchéité.
- Systèmes de filtration et de purification de l'eau respectueux de l'environnement.
- Mesures de sécurité conformes aux normes.
- Aménagement paysager avec pratiques écologiques.
- Éclairage et décoration extérieure.
- Accessibilité avec rampes ou escaliers adaptés.

À l'issue de cette phase, les soumissionnaires présélectionnés seront invités à soumettre une proposition technique détaillée et une proposition financière.

4. Conditions du Site

- **Localisation** : 800 mètres du village de Djogbépimé, sur la route vers Avédomé.
- **Topographie** : Zone en pente douce.
- **Géologie** : Sol stable.
- **Infrastructures** : Accès à l'eau et à l'électricité disponibles.
- **Espace** : Suffisant pour la construction de la piscine.
- **Absence d'obstacles majeurs**.

5. Proposition Technique

Les soumissionnaires doivent fournir un dossier technique détaillé incluant :

- Conception architecturale
- Avant-projet détaillé
- Dossier d'exécution
- Délai d'exécution

6. Proposition Financière

Les soumissionnaires doivent fournir une proposition financière couvrant :

- Coûts de construction.
- Coûts d'entretien pour la première année.
- Coûts des équipements.

7. Calendrier et Date Limite de Soumission

- **Publication** : 5 août 2024.
- **Soumission de la Manifestation d'Intérêt** : Au plus tard le 20 août 2024.
- **Présélection** : 25 août 2024.
- **Engagement avec les équipes ECOVERSE** : Entre le 25 août et le 2 septembre 2024.
- **Soumission de l'Offre Technique et Financière** : 30 septembre 2024.
- **Contrat** : 7 octobre 2024.
- **Démarrage des Travaux** : 15 octobre 2024.

8. Critères de Sélection

Les soumissionnaires seront évalués selon :

- Expérience et références dans des projets similaires.
- Qualité technique de l'offre.
- Proposition financière.
- Délais de réalisation.

Phases d'évaluation :

- **Manifestation d'Intérêt** : Soumission d'un dossier incluant des informations sur l'entreprise et ses références, permettant de sélectionner trois compagnies pour consultation technique approfondie.
- **Consultation Technique Approfondie** : Discussions détaillées sur la conception et les aspects techniques de la piscine.
- **Offre Financière** : Fourniture d'une offre financière détaillée, incluant coûts de construction, d'entretien initial et annuel, ainsi que les délais de réalisation.

9. Modalités de Soumission

Les offres doivent être soumises sous pli fermé avant la date limite, accompagnées des documents suivants :

- Plans et descriptifs techniques pour la construction et l'entretien.
- Proposition financière détaillée pour la construction et l'entretien.

10. Contact

- Les candidatures doivent être envoyées à SSA à l'adresse suivante : contact@ssa.tg, en mettant en copie ponou.agbenyowu@ssa.tg et fazl.djandjo@ssa.tg.
- Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Téléphone : +228 90327964 / +228 90887948 / +228 91318888

ANNEXE 1



